

Conflits de localisation et étalement urbain : y a-t-il un lien?

Paul Villeneuve et Gilles Côté

Volume 38, numéro 105, 1994

L'étalement urbain

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/022456ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/022456ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Villeneuve, P. & Côté, G. (1994). Conflits de localisation et étalement urbain : y a-t-il un lien? *Cahiers de géographie du Québec*, 38(105), 397–412.
<https://doi.org/10.7202/022456ar>

Conflits de localisation et étalement urbain : y a-t-il un lien?

Paul Villeneuve et Gilles Côté

Centre de recherches en aménagement et développement
Université Laval
Québec, G1K 7P4

L'affectation des sols constitue, depuis fort longtemps, un sujet d'étude prioritaire en géographie urbaine. En général, l'affectation des sites urbains à tel ou tel usage se déroule selon un processus assez fortement influencé par le fonctionnement du marché foncier, lui-même plus ou moins régulé par les pouvoirs publics à l'aide de moyens comme le zonage. L'analyse de ce processus peut aider à mieux comprendre les transformations urbaines en général et, tout particulièrement, la question de l'étalement urbain.

L'étude empirique de l'affectation des sols urbains se fait d'au moins trois façons en géographie. Premièrement, il est possible de procéder à des analyses statistiques des cartes d'utilisation du sol. Il s'agit le plus souvent d'analyses transversales qui renseignent, par exemple, sur l'agencement spatial des diverses affectations ou sur l'importance moyenne de chaque affectation selon la taille des agglomérations urbaines (Villeneuve et Gagnon, 1975). Deuxièmement, les changements d'affectation dans le temps peuvent donner lieu à des analyses longitudinales qui renseignent sur la dynamique spatiale urbaine (Bourne, 1971). Ces deux premières façons se limitent à la dimension spatiale de l'affectation des sols.

Un troisième style d'analyse tente d'aller plus loin et de mettre en relation les aspects spatiaux de l'affectation des sols et les processus décisionnels en cause (Bourne, 1976). Ce troisième style est très difficile à pratiquer. Il exige une articulation délicate entre l'analyse géographique et l'analyse sociopolitique. Si cette articulation n'est pas réalisée, l'affectation des sols et l'aménagement du territoire peuvent fort bien être vus comme résultant de décisions politiques, sans que le processus décisionnel lui-même soit suffisamment analysé (Hulbert, 1994). Ou à l'inverse, les subtilités du processus décisionnel au niveau de la scène politique locale peuvent être décortiquées sans que l'analyse débouche sur une compréhension suffisante des formes urbaines qui en résultent (Villeneuve, 1982). Il y a déjà plus de 20 ans, Harvey (1970) a identifié la difficulté d'articuler les notions de forme spatiale et de processus sociaux (ou politiques) comme étant le problème conceptuel central de disciplines telles que la géographie humaine, l'aménagement du territoire et la planification urbaine.

La présente note de recherche propose une approche qui tente, modestement, de parfaire l'articulation entre les notions de forme urbaine et celles

de processus sociopolitiques. La démarche est illustrée à l'aide d'un exemple, l'analyse des conflits de localisation. L'analyse de ce type de conflits a permis, jusqu'ici, d'enrichir singulièrement notre connaissance des processus de transformation du milieu urbain (Cox et Johnston, 1982). Il s'agit ici de construire une interprétation des formes urbaines en général, et de l'étalement urbain en particulier, qui met en cause les conflits d'utilisation du sol et qui considère ceux-ci en fonction des interactions entre les acteurs sociaux en présence. Une hypothèse est d'abord proposée. Elle se situe dans la foulée de la théorie de la structuration et propose une explication des conflits qui voit chacun de ceux-ci comme un événement dans une séquence évolutive. L'hypothèse proposée est ensuite testée à l'aide de données relatives à près de 400 conflits de localisation ayant pris place dans la région métropolitaine de Québec entre 1965 et 1991. Enfin, cette analyse mène à une hypothèse corrélatrice sur le rôle des conflits dans le processus d'étalement urbain.

LES CONFLITS URBAINS METTENT EN CAUSE DES ACTEURS QUI FABRIQUENT LEUR PROPRE SCÈNE

Dans la première phrase d'un article pionnier sur les conflits de localisation et la structure écologique des villes, Janelle et Millward (1976, p. 102) partent de l'idée que la géographie des villes résulte d'une suite continue de conflits de localisation: «The existing and ever changing geography of the city and its region is the end-product of innumerable conflicts over locational issues». Cette façon de poser le problème indique nettement que la forme urbaine résulte de l'activité conflictuelle. Or, tout au long de leur analyse, qui continue d'ailleurs dans un autre article écrit par Janelle (1977), la proposition est inversée: c'est à la forme urbaine, aussi appelée structure écologique, qu'il est fait appel pour rendre compte de la répartition des conflits de localisation. En elle-même, cette inversion du lien de causalité n'enlève rien à la richesse empirique des travaux de Janelle et Millward. Elle indique simplement les difficultés rencontrées lorsqu'il s'agit de théoriser les liens entre un processus sociopolitique, l'activité conflictuelle, et une forme spatiale, la structure écologique de la ville.

Ley et Mercer (1980) poussent cette théorisation un cran plus loin dans leur recherche sur les conflits de localisation à Vancouver. Comme Janelle et Millward, ils font d'abord une analyse spatiale des conflits en fonction de la structure écologique de la ville. Ils ajoutent ensuite à cette analyse une interprétation de l'activité conflictuelle en fonction d'un «politicized group of consumers who selectively aimed to redirect the course of urban policy and especially the style of land use planning and development» (Ley et Mercer, 1980, p. 89). Ce groupe de «consommateurs de la ville» qui recherche une certaine qualité de son milieu immédiat de vie ferait partie de ce que plusieurs auteurs ont appelé la nouvelle classe moyenne (Ley, 1980; Poulantzas, 1974; Villeneuve, 1982). L'explication de l'émergence de cette nouvelle classe moyenne consommatrice de la ville est toutefois renvoyée par ces auteurs aux théories sur la montée de la société postindustrielle.

Cette façon de voir les choses enrichit notre compréhension des complexités du phénomène urbain. Cependant, en renvoyant l'explication au niveau macrosociologique, elle n'invite pas à voir l'activité conflictuelle comme étant elle-même au cœur du processus de constitution, à la fois, de la ville et de la société postindustrielle. Elle n'incite pas à considérer les interactions spatiales entre les acteurs urbains en conflit comme autant de moments qui, mis en séquence, forment, constituent et structurent les catégories sociales qui composent la société urbaine et produisent son cadre bâti, celui-ci et celle-là devenant, à mesure et sans arrêt, les contextes des actions individuelles et collectives.

La théorie dite de la structuration, élaborée surtout par Giddens (1984) en sciences sociales et par Werlen (1992) en géographie humaine, offre une voie qui permet d'articuler les structures sociales et spatiales, d'une part, et les actions individuelles et collectives, d'autre part. Cependant, la théorie de la structuration, largement discutée au plan conceptuel, offre encore bien peu au plan des moyens de vérification empirique. Comment formuler des hypothèses empiriques réfutables, au sens de Popper (1968) — dont la pensée est d'ailleurs finement réinterprétée par Werlen (1992) —, qui mettent, par exemple, en rapport des macroformes urbaines et des micro-actions individuelles ou collectives?

Parmi les contributions qui permettent de progresser dans cette voie, celle de Boudon (1979 et 1984) apparaît marquante. Se plaçant dans la perspective ouverte par Max Weber, Boudon propose un schéma analytique qui voit toute macroforme comme étant la résultante, *non nécessairement voulue*, d'un processus d'agrégation d'actions individuelles *intentionnelles* influencées par le *contexte spécifique* dans lequel elles se déroulent. Au lieu de procéder à une exégèse détaillée de cette proposition, ce que Boudon fait de toute façon très bien, nous allons tenter de l'illustrer empiriquement à l'aide d'une analyse des conflits urbains à Québec. Dans notre illustration, la macroforme est la configuration du cadre bâti de la région de Québec, tout particulièrement son degré d'étalement. Cette macroforme serait en partie due à l'activité conflictuelle, chaque conflit se déroulant dans un contexte spécifique défini par des variables telles que l'enjeu du conflit, les protagonistes, sa localisation, son intensité, sa durée et son dénouement.

L'ANALYSE EMPIRIQUE DES CONFLITS DE LOCALISATION

Comme Werlen (1992), nous considérons les conflits comme mettant en cause des «actions» au sens de Weber, et non des «comportements» au sens de l'approche behaviorale (Villeneuve, 1985). Les actions humaines sont vues comme étant imbues de sens et d'intentionnalité. Le sens de l'action et l'intention de l'acteur prennent forme dans un contexte intersubjectif spécifique. Les actions humaines entrent en interaction, les conflits étant une forme particulière d'interaction. Vue sous cet angle, il s'agit d'interaction sociale. Mais ne faut-il pas admettre que toute interaction sociale est, par essence, spatiale, qu'interaction sociale et interaction spatiale sont consubstantielles?

Cette façon très générale de voir les choses peut être appliquée à l'étude des conflits de localisation en milieu urbain. Beaucoup de ces conflits sont des événements circonscrits dans le temps et dans l'espace. Chacun d'eux met en présence des protagonistes identifiables, c'est-à-dire des acteurs sociaux concrets, et non des catégories sociales abstraites auxquelles il est au pire illusoire et au mieux métaphorique de prêter des intentions. Hypothétiquement, il est possible de voir chaque conflit, avec son enjeu, ses protagonistes, sa localisation, son intensité, sa durée et son dénouement, comme une pièce dans la construction d'une macroforme sociospatiale. Enfin, pour être en mesure de reconstituer le processus de construction de cette macroforme, il faudra observer une longue séquence temporelle de conflits, assez longue du moins pour que les rapports bidirectionnels entre la macroforme et les micro-événements que sont les conflits aient le temps de se déployer.

La presse écrite offre, potentiellement, une source d'information qui satisfait ces critères. Janelle et Millward (1976) ont évalué cette source lors de leur étude à London en Ontario. Son principal avantage tient dans la description qu'elle rend d'événements qui peuvent dater de plusieurs années. Les études de Janelle et Millward et de Ley et Mercer (1980) portaient sur des périodes restreintes, 1970-1973 dans le premier cas et 1973-1975 dans le deuxième. Janelle (1977, p. 327) note que la dimension temporelle de l'activité conflictuelle ne peut être analysée adéquatement sur une période de quelques années, certainement pas si la perspective conceptuelle est la théorie de la structuration, comme c'est le cas ici. Nous avons donc entrepris de faire porter notre analyse sur la période de 1965 à 1991. L'année 1965 est choisie comme date initiale, car elle marque au Québec et à Québec une charnière. Au Québec, elle marque l'achèvement de la phase la plus intense de la Révolution tranquille et, à Québec, 1965 est l'année de la prise du pouvoir par un nouveau parti municipal, le Progrès civique, qui propose de réorienter la politique dans la principale ville de l'agglomération (Quesnel-Ouellet, 1976; Villeneuve, 1982, p. 230). Quant à 1991, elle correspond à une année de recensement, source de données qui permettra éventuellement de caractériser la forme sociospatiale de l'agglomération.

Le quotidien *Le Soleil* est choisi comme source. Il est publié régulièrement pendant ce quart de siècle, sauf pendant une grève de ses journalistes en 1977. Le principal désavantage de l'utilisation de la presse écrite comme source d'information tient au fait que la sélection des événements couverts et l'importance qui leur est accordée ne sont pas du ressort du chercheur mais de la salle de rédaction du journal. Le chercheur doit donc faire le pari que le journal couvre bien la scène locale et que le processus de sélection de la nouvelle produit un reflet adéquat de l'activité conflictuelle régionale. Dans leur étude, Janelle et Millward ont comparé le nombre de conflits rapportés dans la presse à celui tiré des minutes des réunions des instances de la Ville de London qui ont à se pencher sur les litiges se produisant dans la ville. Ils ont estimé que les litiges ainsi identifiés étaient 3,4 fois plus nombreux que les conflits rapportés dans les articles d'information, les éditoriaux et les lettres des lecteurs du *London Free Press* (Janelle, 1977, p. 328). La couverture de presse est donc partielle. Pour minimiser les chances qu'elle soit partielle, nous avons limité nos relevés aux articles d'information et n'avons pas

considéré les éditoriaux et les lettres des lecteurs. En somme, dans la perspective qui est la nôtre ici, la couverture de presse s'avère une source d'information appropriée, car elle reflète et alimente le débat public, celui-ci étant un élément essentiel de l'évolution d'une société locale, de son cadre bâti et de son environnement immédiat.

Le dépouillement complet du quotidien *Le Soleil* a permis de dénombrer 393 conflits de localisation dans l'agglomération urbaine de Québec entre 1965 et 1991. Pour chacun des conflits, outre sa localisation précise, huit variables sont consignées :

- 1) la date de parution du premier article (souvent le seul);
- 2) le nombre de jours écoulés entre le premier article et le dernier, ce qui constitue un indice de la durée du conflit;
- 3) le nombre d'articles publiés;
- 4) l'importance de la couverture mesurée en centimètres carrés de texte (photos exclues) sur l'ensemble des articles;
- 5) l'affectation du sol sur le site au moment de la parution du premier article, selon sept catégories: résidence, commerce, industrie, institution, transport, récréation, terrain vacant;
- 6) l'affectation proposée, selon les mêmes catégories;
- 7) l'identité du proposeur, rapportée à six catégories: citoyens et leurs associations, municipalité incluant les organismes supramunicipaux, gouvernements, promoteurs immobiliers, entreprises, institutions;
- 8) l'identité de l'objecteur, selon les mêmes catégories (lorsqu'il y a affectations multiples et proposeurs ou objecteurs multiples, la couverture de presse est répartie entre les catégories dans les analyses).

La base de données ainsi constituée pour les 393 conflits est illustrée au tableau 1, qui montre les caractéristiques des 20 conflits de localisation les plus couverts dans l'agglomération pendant la période à l'étude. Elle contient des données plus spécifiques que celles présentées ici au sujet des acteurs en présence et des moyens de lutte utilisés. Ces données ont été partiellement analysées par Côté, qui montre, à l'aide d'une cartographie détaillée, les liens larges entre la structure écologique de la région métropolitaine de Québec et les conflits urbains qui s'y sont déroulés (Côté, 1991 et 1993). Il s'agit maintenant ici d'explorer la possibilité de liens plus spécifiques entre l'activité conflictuelle et l'étalement urbain, selon une hypothèse qu'il convient maintenant d'élaborer.

Tableau 1 Les vingt conflits les plus couverts

AFFECTATION DU SOL ET ADVERSAIRES EN PRÉSENCE								
Identification du conflit	Date	Durée	Nombre d'art.	Couver- ture	Pré- conflit	Proposée	Proposeurs	Objecteurs
ALUMINERIE DE SAINT-AUGUSTIN	17/09/79	422	37	6853	Agric.	Indust.	État local et central	Nombreux groupes
ÎLOT SAINT-PATRICK, HAUTE-VILLE	08/05/88	798	51	6829	Instit.	Rés./Com.	Développeurs	Groupes de citoyens
GRANDE PLACE, QUARTIER SAINT-ROCH	29/10/88	402	58	6825	Vacant	Com./Rés.	Développeurs/Ville de Québec	Groupes de citoyens
POINTE-À-CARCY, VIEUX-PORT	24/10/87	1157	43	5981	Récréa.	Com/Rés.	Entreprise et promoteurs	Coalition de citoyens
TRANSBORDEMENT DE L'ALUMINE À SILLERY	11/01/90	709	44	5943	Rés.	Indust.	Entreprise	Groupes de citoyens
RÉAMÉNAGEMENT SAINT-ROCH (Suite Grande Place)	07/12/92	en cours	34	4944	Mixte	Mixte	Ville de Québec	Groupes de citoyens
USINE ALEX COUTURE, CHARNY	24/09/91	28	32	4298	Indust.	Rés.	Citoyens/Ville de Charny	Alex Couture (entreprise)
USINE LABCO CHEM, SAINT-ROMUALD	13/09/90	453	30	4219	Vacant	Indust.	Entreprise	Groupes de citoyens
CINÉMA IMAX, VIEUX-PORT	02/04/91	231	24	3501	Vacant	Com	Promoteurs	Groupes de citoyens
CENTRE DES CONGRÈS, COLLINE PARLEMENTAIRE	02/02/90	en cours	29	3308	Com.	Com.	Ville de Québec	Commerçants
ÉCOLE NAVALE, VIEUX-PORT	19/01/90	269	17	2955	Récréa.	Instit.	Gouvernement fédéral	Groupes de citoyens
CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE, SAINT-AUGUSTIN	06/10/90	376	21	2935	Instit.	Instit.	Institution	Citoyens
PLAGE JACQUES-CARTIER, SAINTE-FOY	27/07/92	485	19	2589	Rés.	Récréa.	Ville de Sainte-Foy	Groupes de citoyens
BATTURES DE BEAUPORT	05/08/82	1386	14	2504	Vacant	Indust.	Gouvernement fédéral	Groupes de citoyens
VOIES FERRÉES, QUARTIER SAINT-ROCH	13/12/74	2105	14	2267	Trans.	Rés.	Citoyens et États	Entreprises
USINE GLAVERBEC, SAINT-AUGUSTIN	24/01/90	171	14	1990	Rés.	Indust.	Entreprise	Groupes de citoyens
IMPLANT., PARC INDUSTRIEL, SAINT-AUGUSTIN	29/11/74	175	14	1813	Agric.	Indust.	État local et central	Agric./Environnementalistes
POINTE DE LA MARTINIÈRE, LAUZON	14/09/83	189	10	1688	Vacant	Indust.	Entreprise et Ville de Lauzon	Groupes de citoyens
EXPLOITATION D'UNE SABLIÈRE, SAINT-AUGUSTIN	24/06/77	376	10	1623	Vacant	Indust.	Entreprise	Groupes de citoyens
OUVRAGE HYDRO-ÉLECTRIQUE, TEWKESBURY	05/08/76	267	10	1604	Récréa.	Indust.	Entreprise (Hydro-Québec)	Groupes de citoyens

Source : Compilation par les auteurs à partir du quotidien *Le Soleil*.

INCIDENCE DE L'ACTIVITÉ CONFLICTUELLE : UNE HYPOTHÈSE

Comment analyser, au plan empirique, les liens possibles entre les conflits de localisation et l'étalement urbain? En première approximation, il est approprié de noter qu'une agglomération urbaine, dont la croissance démographique et les activités sont en progression, peut soit se densifier en gardant le même périmètre, soit modifier son périmètre avec ou sans modification de sa densité. L'étalement a tendance à désigner le cas, dominant en Amérique du Nord, où l'agglomération voit sa densité diminuer et son périmètre augmenter, très souvent selon un processus d'urbanisation discontinue qui ressemble plus à un éclatement qu'à de l'étalement. Ces dimensions sont décrites en détail par Hulbert (1994) en ce qui concerne l'agglomération de Québec.

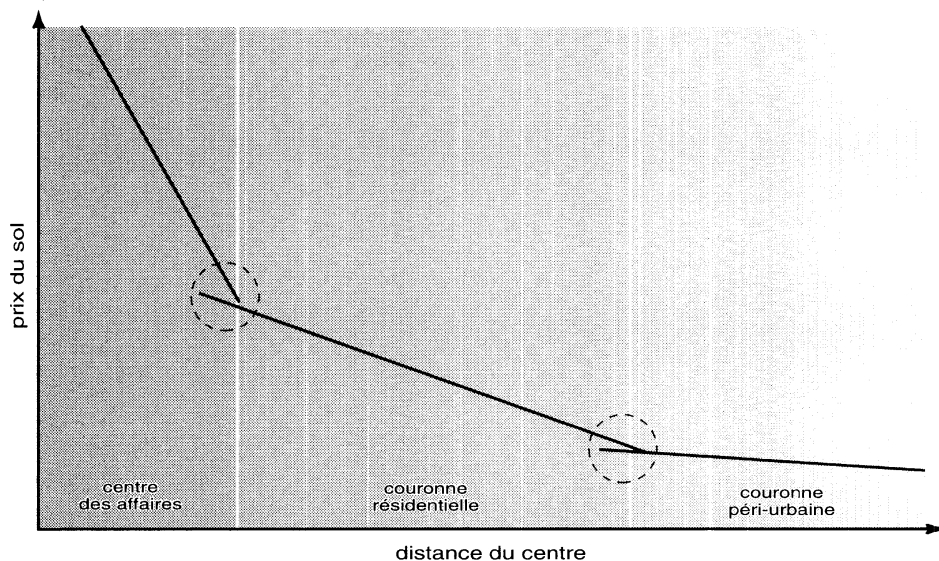
Ce processus de croissance urbaine est habituellement interprété en fonction de deux facteurs interreliés: le fonctionnement du marché foncier urbain et les mécanismes mis en place par l'État pour tenter de réguler ce fonctionnement (Harvey, 1973). Dans sa plus simple expression, le marché foncier urbain peut être compris comme un processus d'affectation des sols parmi des utilisateurs qui ont des besoins d'espace et d'accessibilité différents, ainsi que des capacités de payer différentes. Avec le temps, ce processus «génère de la centralité», c'est-à-dire que des lieux, les centres-villes, concentrent les fonctions qui utilisent l'espace de façon intensive, ces fonctions déplaçant vers la périphérie celles qui l'utilisent de façon moins intensive. La figure 1a illustre cette situation: les activités de bureau, par exemple, peuvent en général payer l'espace plus cher à l'unité que les activités liées à l'habitat résidentiel et, à leur tour, celles-ci peuvent payer plus cher que les activités extensives, comme l'agriculture, qui sont repoussées dans les zones périurbaines et au-delà. La plupart des agglomérations urbaines ont encore un centre-ville dominant où le prix du sol atteint un maximum. Cependant, ce processus formateur d'économies d'agglomération produit aussi de la centralité ailleurs dans le tissu urbain. L'importance des centres secondaires ainsi produits dépend, entre autres facteurs, de la taille globale de l'agglomération et de son rythme de croissance, des techniques de transport et de communication utilisées, ainsi que de la capacité des pouvoirs publics à réguler le fonctionnement de l'ensemble.

Pour des raisons variées, dont les phénomènes d'indivisibilité, de collusion et de pouvoir différentiel des acteurs, le marché foncier urbain ne fonctionne pas de façon optimale et crée des inéquités que l'intervention collective tente de corriger ou, tout au moins, de maintenir à l'intérieur de certaines limites. Le zonage constitue sans doute la principale forme d'intervention dans le marché foncier. En édictant les usages permis, le zonage affecte le droit de propriété. Il contribue à segmenter géographiquement le marché et à faire passer dans la sphère du débat public la question de l'affectation des sols urbains, tout particulièrement ceux localisés sur la frontière entre les segments de marché. C'est ce que tente d'exprimer la figure 1b. Si l'ensemble urbain est en croissance, des zones de «frottement» entre les segments géographiques du marché foncier se développent.

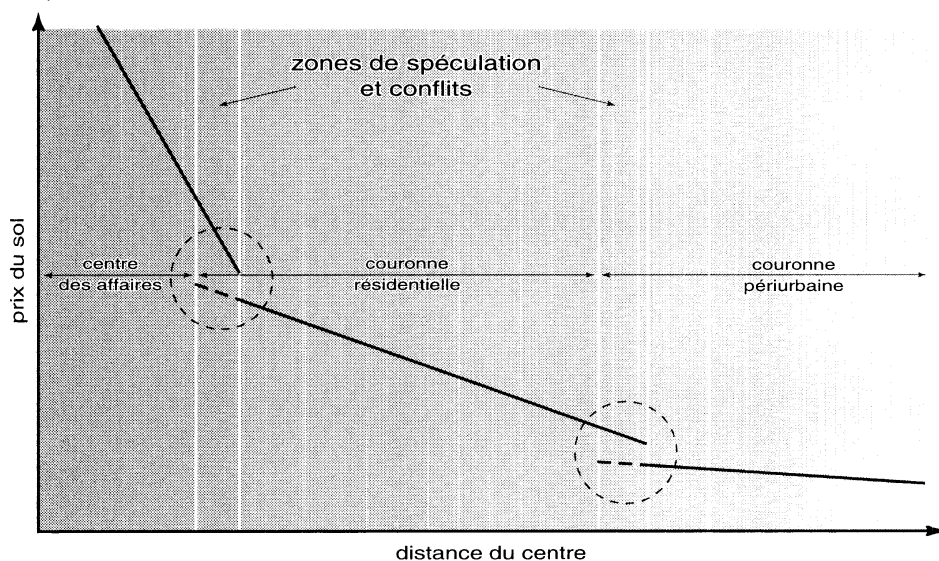
Figure 1

Hypothèses sur la localisation des conflits urbains

a) les marchés fonciers



b) les zones de frottement entre les marchés



Par hypothèse, deux zones surtout devraient montrer les frottements les plus marqués.

La première est la zone qui ceinture le centre d'affaires principal et, dans les agglomérations où ils existent, les centres d'affaires secondaires. La croissance crée une demande pour l'implantation d'activités non résidentielles en bordure immédiate du centre des affaires, les tenants de ces activités voulant jouir au maximum des économies externes d'agglomération et des rentes de situation associées à la centralité. Cette demande pousse le prix du sol à la hausse dans la partie de la zone résidentielle qui jouxte le centre des affaires, ce qui incite les propriétaires fonciers à réagir. S'il s'agit de propriétaires non occupants intéressés surtout à la valeur d'échange de leur bien, ils peuvent pratiquer une rétention spéculative qui entraînera la détérioration du cadre résidentiel, car celui-ci est condamné à terme et n'appelle plus d'investissements visant à le maintenir, ce qui fait que le logement y est souvent moins cher. Les résidents de la zone et, souvent aussi, les propriétaires occupants auront plutôt tendance à réagir en fonction de la valeur d'usage de leur habitat résidentiel. Dépendamment des circonstances, ils décideront de se relocaliser plus loin du centre dans des logements plus chers s'ils le peuvent, ou de combattre le développement non résidentiel. Cette dernière situation est génératrice de conflits. Plus le prix du sol augmente, et plus la tension devient forte. Généralement, la lutte se fait autour du zonage. Les enjeux ne sont pas toujours tranchés et limpides car, d'une part, plusieurs résidents de la zone de transition vivent de la proximité du centre des affaires et, d'autre part, plusieurs commerces et services du centre des affaires comptent sur une clientèle limitrophe et sur la disponibilité d'une main-d'œuvre habitant à proximité.

L'autre zone de transition, où un processus similaire se déroule, est située au pourtour des zones d'habitat résidentiel, là où celles-ci ont tendance à s'étendre en territoire rural. Ici, le conflit potentiel, toujours sur fond de prix fonciers, se noue entre les tenants d'activités urbaines résidentielles et ceux d'activités grandes consommatrices d'espace ou productrices de nuisances, qu'elles soient liées à l'agriculture ou, de plus en plus, à l'industrie.

Ainsi, si l'hypothèse de la figure 1 tient, l'incidence des conflits urbains sera plus prononcée dans les deux zones de transition qu'ailleurs dans l'agglomération. Plusieurs facteurs peuvent cependant moduler le processus postulé dans cette hypothèse. Les infrastructures de transport, en affectant l'accessibilité, peuvent modifier l'effet de la centralité. Les institutions du secteur public peuvent ne pas réagir uniquement en fonction des prix du marché foncier et immobilier. La fragmentation municipale peut entraîner la multiplication des centres secondaires. Enfin, la configuration des rapports entre le pouvoir municipal, l'industrie immobilière et les citoyens et citoyennes peut grandement affecter l'intensité et l'incidence spatiotemporelle des conflits de localisation. Dans la sphère de l'emploi, des relations tripartites plus ou moins conflictuelles se nouent entre gouvernement, patrons et syndicats. Dans la sphère de l'habitat urbain, des relations tripartites, à ce jour moins institutionnalisées, ont également tendance à se nouer, cette fois, entre gouvernement local, constructeurs de villes et citoyens. Les rapports entre ces deux types de relations tripartites ont été peu

explorés jusqu'ici. Tout au moins note-t-on une tendance, depuis 15 à 20 ans, à la diminution des conflits de travail et à l'augmentation des conflits liés à l'environnement urbain.

La figure 2 illustre cette tendance à l'augmentation des conflits dans le cas de l'agglomération de Québec entre 1965 et 1991. Cette figure présente le nombre de conflits recensés annuellement dans le quotidien *Le Soleil*. L'histogramme de l'intensité conflictuelle mesurée par le nombre de centimètres carrés consacrés annuellement par le journal aux conflits a sensiblement la même forme que celui présenté ici. En début de période, les fluctuations interannuelles du nombre de conflits sont fortes et difficiles à interpréter. Ces fluctuations continuent même jusqu'au milieu des années 1980, la baisse en 1977 étant toutefois due à un facteur lié à un conflit de travail, la grève des journalistes du *Soleil* pendant une bonne partie de l'année. Ce n'est qu'à compter de la fin des années 1980 que naît dans l'agglomération québécoise une véritable «culture» des conflits urbains: entre 1965 et 1987, la moyenne annuelle du nombre de conflits est de 11; entre 1988 et 1991, elle est de 35. Il est bien sûr fort possible que cette «représentation» de l'activité conflictuelle ne soit pas fidèle à la réalité. Mais, quelle est la réalité ici? Tient-elle à plusieurs conflits, peut-être importants au plan des enjeux économiques par exemple, qui en début de période n'ont pas émergé dans le débat public et ont donc eu moins d'impact dans la formation et l'évolution des rapports entre acteurs sociaux, ou tient-elle à des conflits, peut-être moins importants au point de vue économique, qui plus récemment ont émergé dans les «consciences inter-subjectives» de la société locale et questionné plusieurs aspects de son fonctionnement? Il apparaît qu'une géographie humaine des conflits de localisation doit se donner les moyens de mettre en rapport l'activité conflictuelle et les représentations qu'on en donne. Suivant cette logique, des recherches ultérieures devraient s'attacher à relever les conflits qui n'ont pas percé dans la presse.

Le graphique de la figure 3 permet de préciser cette impression et de tester plus avant l'hypothèse de la figure 1. La figure 3 met en rapport la couverture de presse selon trois catégories de conflits (qui regroupent les sept catégories présentées plus haut) et la distance du centre-ville, soit le Vieux-Québec *intra muros*, pour l'ensemble de la période 1965-1991. Les conflits liés aux commerces (incluant les activités de bureaux) et à la résidence dominant nettement à l'intérieur d'une couronne de quatre kilomètres du centre. Ceux liés au transport et à l'industrie sont presque aussi importants que les précédents, entre 4 et 14 kilomètres du centre, et connaissent une recrudescence marquée en périphérie de l'agglomération, à environ 20 kilomètres du centre. Quant à la troisième catégorie, qui regroupe les conflits liés aux institutions et à la récréation, elle se répartit de façon plus continue. Dans l'ensemble, les deux zones d'activité conflictuelle plus intenses postulées par hypothèse apparaissent, celle en bordure du centre-ville étant nettement plus marquée que celle en périphérie de la zone d'habitat résidentiel.

Comme c'est souvent le cas dans ce type de recherche, le pattern empirique de la figure 3 est beaucoup moins tranché que le pattern théorique de la

Figure 2

Évolution du nombre de conflits

Agglomération de Québec, 1965-1991

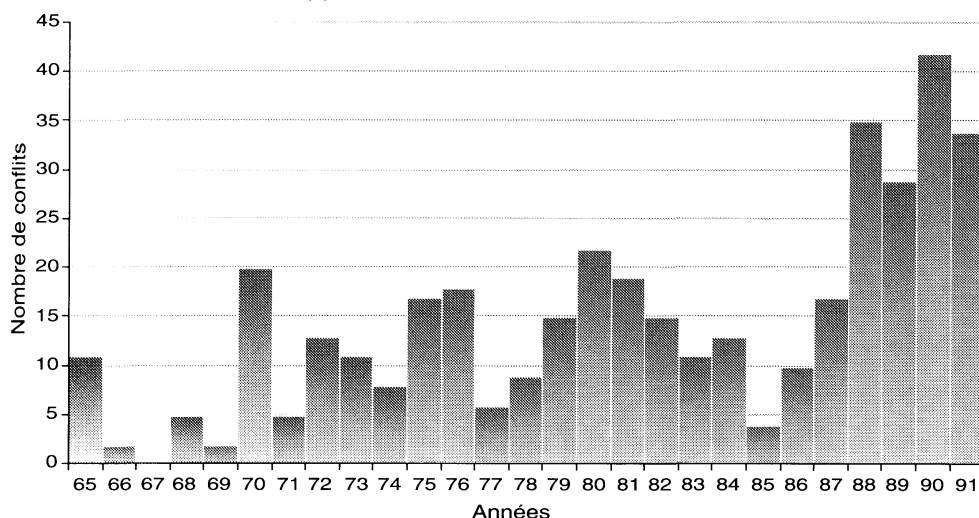


figure 1. Nos résultats s'apparentent à ceux de Janelle et Millward (1976, p. 108), qui ont construit un graphique semblable pour le cas de London. En théorie, si l'hypothèse de la figure 1 est juste, les zones conflictuelles devraient, avec le temps, s'éloigner du centre. Une façon simple de tester cet aspect de l'hypothèse consiste à décomposer la période étudiée. Un diagramme mettant en rapport la couverture des conflits, toutes catégories confondues, et leur distance du centre-ville de Québec est confectionné pour trois sous-périodes définies de telle sorte que le nombre de conflits au cours de chacune d'elles est similaire : 126 conflits pour la période 1965-1978, 127 pour la période 1979-1987, et 140 pour la période 1988-1991 (figures 4a, b et c). Le résultat obtenu est complexe et ne soutient l'hypothèse que très partiellement. En première période, les conflits les plus marquants ont lieu en périphérie. En deuxième période, d'intenses conflits se développent à moins d'un kilomètre du centre, les autres foyers étant à des distances variables. Enfin, en troisième période, l'intensité conflictuelle est la plus forte près du centre, tout en étant importante en périphérie, entre 15 et 55 km du centre, et dans certains foyers localisés à des distances variables. On note donc une dynamique spatiotemporelle complexe. C'est en rapport avec celle-ci que l'activité conflictuelle peut avoir des implications pour l'analyse de la question de l'étalement urbain.

Figure 3

Activité conflictuelle selon le type d'enjeu et la distance du centre-ville

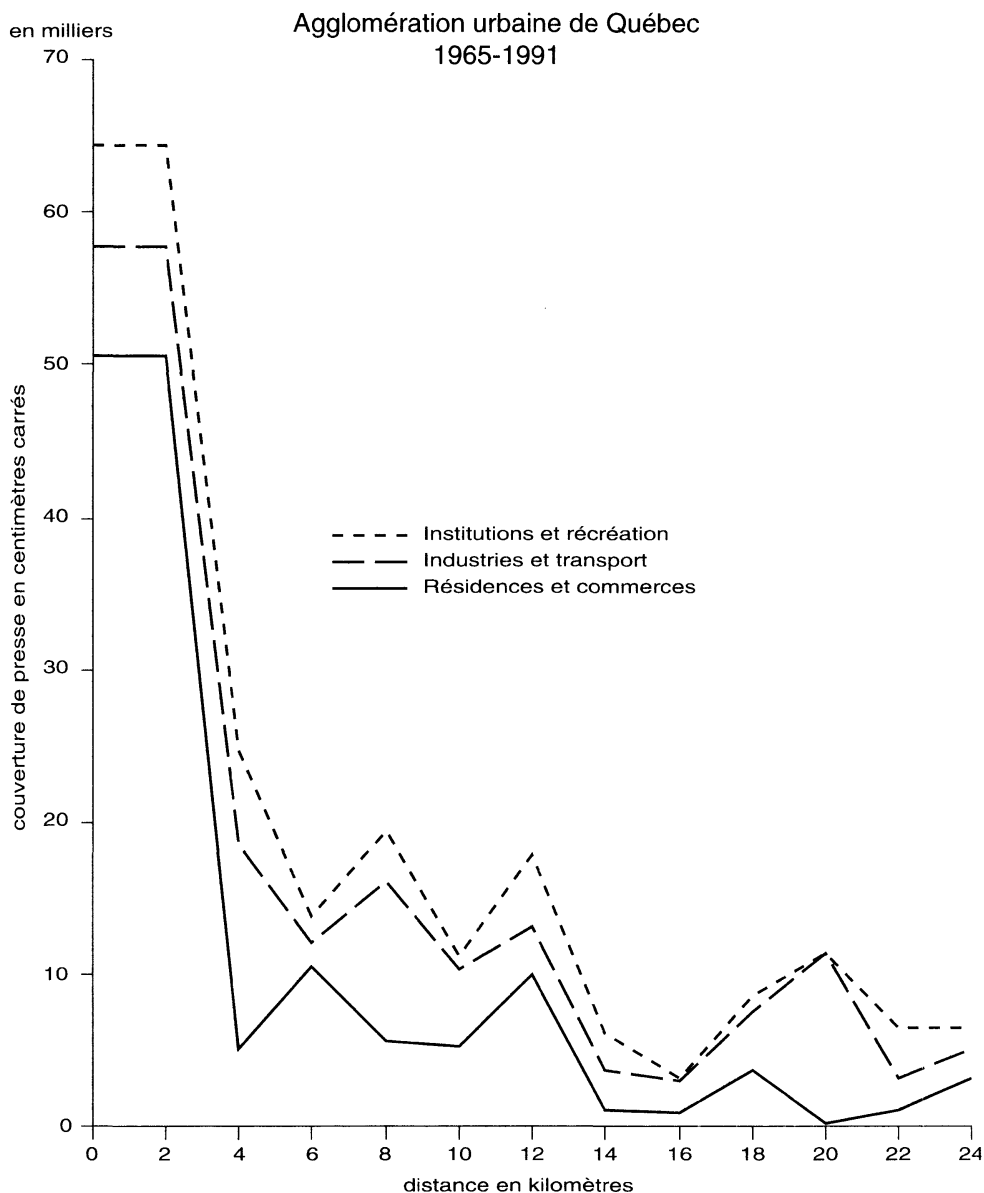
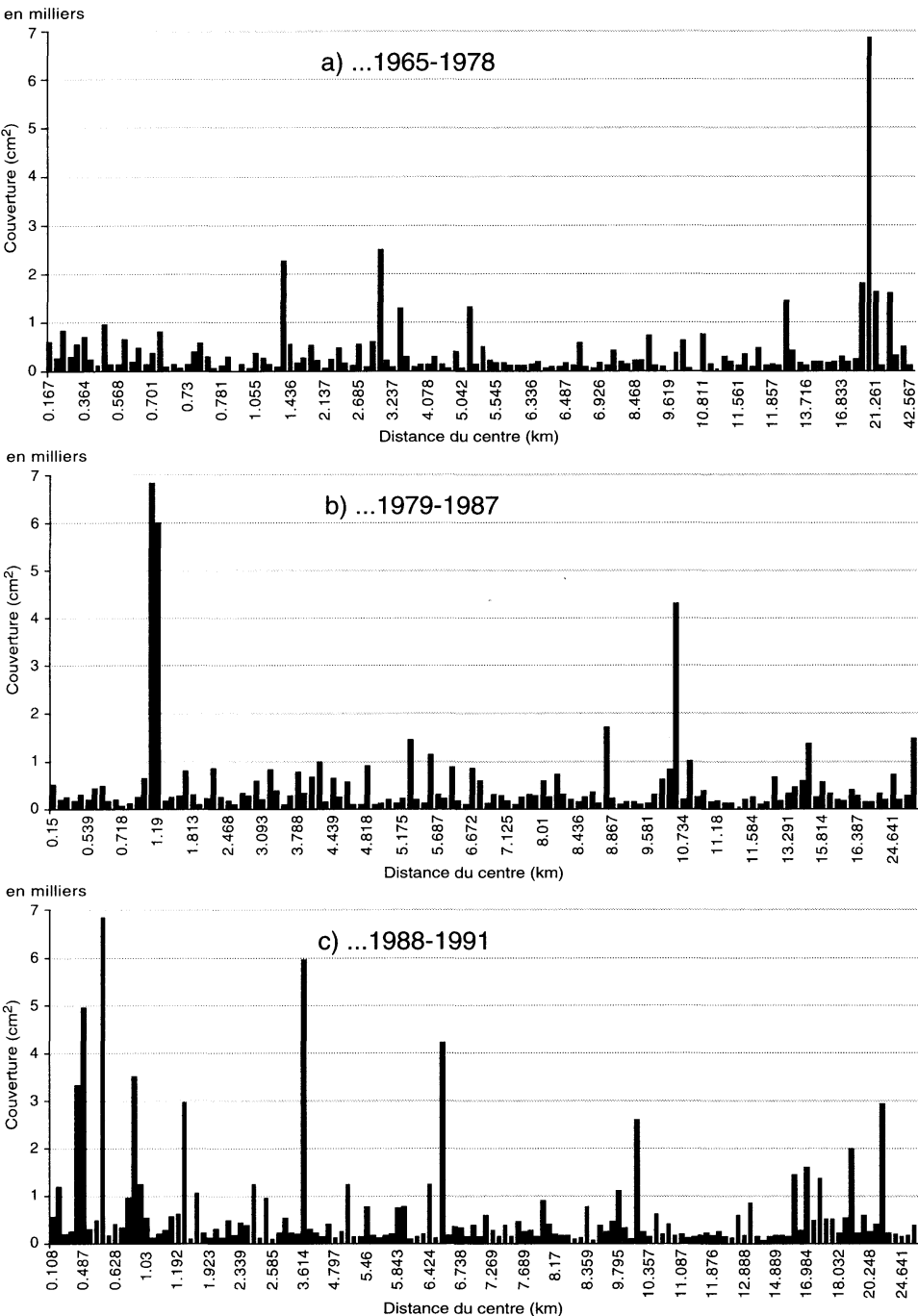


Figure 4

Activité conflictuelle pour la période ...



IMPLICATIONS POUR L'ANALYSE DE L'ÉTALEMENT URBAIN

Le cadre conceptuel esquissé dans la première partie de ce texte propose de mettre l'accent sur le rôle des acteurs dans la structuration sociospatiale de la ville, tout particulièrement sur les conflits entre acteurs. Pourtant, les illustrations empiriques présentées dans la deuxième partie permettent surtout d'interpréter la localisation des conflits en fonction de la structure urbaine existante. Ce hiatus montre qu'il y a loin de la coupe aux lèvres, que les hypothèses issues de la théorie de la structuration sont difficiles à opérationnaliser au plan empirique. Notre analyse ne permet pas de répondre avec fermeté à la question d'un lien possible entre l'activité conflictuelle et l'étalement urbain. En conclusion, nous esquissons maintenant une nouvelle hypothèse qui permettra peut-être des conclusions plus fermes.

Une explication courante de l'étalement urbain en Amérique du Nord voit celui-ci comme le triomphe des intérêts individuels sur l'intérêt collectif. Selon cette explication, l'acteur individuel, qu'il s'agisse d'un ménage ou d'une entreprise, trouve intérêt à se localiser en périphérie de l'agglomération urbaine, car il peut alors profiter des économies externes générées par l'agglomération sans assumer sa juste part des coûts de fonctionnement de celle-ci. Au Québec, ce n'est que tout récemment, depuis l'aggravation de la crise des finances publiques, que les autorités gouvernementales semblent commencer à réaliser l'importance des coûts sociaux de l'étalement urbain. Les spécialistes de la question ont pourtant diagnostiqué le problème et prescrit des solutions depuis longtemps. Déjà, au début des années 1960, les écrits se multipliaient à ce sujet (Elias, Gillies et Riemer, 1964). Mais l'ensemble de la société ne percevait pas l'acuité des problèmes liés à l'étalement. Tant que les effets pervers, au plan collectif, des multiples décisions des acteurs privés et gouvernementaux menant à l'étalement demeuraient tolérables, celui-ci pouvait continuer sans être véritablement remis en question.

L'augmentation très forte de l'activité conflictuelle depuis quelques années à Québec n'est toutefois pas une conséquence directe de cette possible remise en question de l'étalement. Tous ces conflits ne sont pas le fait de citoyens s'opposant à l'étalement urbain. Le lien entre les deux est plus complexe. Dans certains cas, on peut même penser que l'opposition des citoyens à des projets de densification résidentielle a comme effet pervers de favoriser l'étalement. Le lien entre l'activité conflictuelle et l'étalement passerait plutôt par une variable intermédiaire, soit l'émergence et le développement d'une conscience environnementale dans la population. Les enjeux environnementaux occupent de plus en plus l'opinion. Chaque conflit publicisé par la presse devient une occasion additionnelle de soulever ces enjeux, sinon de les clarifier. L'opposition spontanée d'un groupe de citoyens à ce qui est perçu comme une agression envers leur milieu immédiat peut s'insérer dans des mouvements plus larges qui s'institutionnalisent graduellement et en viennent à poser des questions de dimension sociétale, comme par exemple, la question de l'étalement. C'est ce mouvement d'agrégation et de structuration qu'il nous faut mieux comprendre.

REMERCIEMENTS

Les auteurs remercient le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada et le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche du Québec pour l'appui financier apporté à leurs travaux. Ils sont également reconnaissants à Carole Audet, Caroline Cadrin et Annette Pelletier pour l'aide apportée dans la cueillette et l'analyse des données.

RÉFÉRENCES

- BOUDON, R. (1979) *Effets pervers et ordre social*. Paris, Presses universitaires de France, 2^e édition.
- (1984) *La place du désordre. Critique des théories du changement social*. Paris, Presses universitaires de France.
- BOURNE, L. S. (1971) Physical adjustment processes and land use succession : a conceptual review and central city example. *Economic Geography*, 47(1) : 1-15.
- (1976) Urban structure and land use decisions. *Annals of the Association of American Geographers*, 60(4) : 531-547.
- COX, Kevin R. et JOHNSTON, R. J., dir. (1982) *Conflict, Politics, and the Urban Scene*. New York, St. Martin's Press.
- CÔTÉ, G. (1991) *Les conflits de localisation à Québec entre 1965 et 1989*. Québec, Université Laval, département de géographie, mémoire de baccalauréat, 42 p.
- (1993) *Esquisse d'une géographie des conflits de localisation dans la région métropolitaine de Québec*. Québec, Université Laval, département d'aménagement, essai de maîtrise, 88 p.
- ELIAS, C. E., GILLIES, J. et RIEMER, S., dir. (1964) *Metropolis : Values in Conflict*. Belmont (California), Wadsworth Publ. Co.
- GIDDENS, A. (1984) *The Constitution of Society*. Cambridge, Polity Press.
- HARVEY, D. (1970) Social processes and spatial form : an analysis of the conceptual problems of urban planning. *Papers of the Regional Science Association*, 25 : 47-69.
- (1973) *Social Justice and the City*. London, Edward Arnold.
- HULBERT, F. (1994) *Essai de géopolitique urbaine et régionale. La comédie urbaine de Québec*. Montréal, Méridien, 2^e édition.
- JANELLE, D. G. (1977) Structural dimensions in the geography of locational conflicts. *Le géographe canadien*, 21(4) : 311-328.
- JANELLE, D. G. et MILLWARD, H. A. (1976) Locational conflict patterns and urban ecological structure. *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie*, 67(2) : 102-113.
- LEY, D. (1980) Liberal ideology and the postindustrial city. *Annals of the Association of American Geographers*, 70(2) : 238-258.
- LEY, D. et MERCER, J. (1980) Locational conflict and the politics of consumption. *Economic Geography*, 56(2) : 89-109.
- POPPER, K. R. (1968) *The Logic of Scientific Discovery*. Londres, Hutchinson, 2^e édition.
- POULANTZAS, N. (1974) *Les classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui*. Paris, Seuil.
- QUESNEL-OUELLET, L. (1976) Un parti politique municipal : le Progrès civique de Québec. In R. Pelletier (dir.) *Partis politiques au Québec*. Montréal, Hurtubise HMH, pp. 273-299.
- VILLENEUVE, P. (1982) Changement social et pouvoir municipal à Québec. *Cahiers de géographie du Québec*, 26(68) : 223-235.

-
- (1985) Géographie de la perception et méthode dialectique. *Cahiers de géographie du Québec*, 29(77) : 241-60.
- VILLENEUVE, P. et GAGNON, Y. (1975) Allométrie de l'affectation des sols urbains au Québec. *Cahiers de géographie du Québec*, 19(48) : 489-504.
- WERLEN, B. (1992) *Society, Action, and Space. An Alternative Human Geography*. Londres et New York, Routledge.

(Acceptation définitive en septembre 1994)